



PROGRAMME DE FORMATION

Qualification des chambres d'hôtes - Chambre d'Hôtes Référence®

2 jours
7,00 heures

POURQUOI SUIVRE CETTE FORMATION ?

Chambre d'hôtes référence® a pour objectif de contribuer au développement de la qualification des chambres d'hôtes en permettant aux propriétaires de garantir à leurs clients un bon niveau de prestations.

Chambre d'hôtes référence® n'est pas un label à proprement parler. Le dispositif n'a pas de vocation marketing et commerciale. Il n'entre donc pas directement en concurrence avec les labels existants.

Chambre d'hôtes référence® instaure une garantie de qualité, l'assurance d'être bien accueilli et favorise la bonne image de la destination touristique tant en France qu'à l'étranger.

Public visé

Toute personne en charge du dossier de qualification des chambres d'hôtes, plus globalement de la qualification de l'offre au sein de l'Office de Tourisme

Pré-requis

Etre rigoureux et en mesure d'apprécier l'agencement et la décoration (intérieur et extérieur)

Objectifs pédagogiques

- Savoir mettre en place la démarche de qualification des chambres d'hôtes
- S'approprier le référentiel de qualification Chambre d'hôtes référence®
- Connaître les fondamentaux de la réglementation liée à l'activité des chambres d'hôtes

Programme de la formation

- Pourquoi mettre en place la qualification des chambres d'hôtes sur son territoire?
- Etude de la réglementation en matière de chambres d'hôtes non labellisées
- Présentation et étude du référentiel de qualification :
- Présentation des documents ressources (fiches de visites, dossier de demande de visite...)
- Focus sur certains critères et traitement sur le terrain
- Prise de photos lors de la visite
 - Présentation du processus de qualification / requalification
 - La mise en œuvre d'une visite de qualification : Ateliers de mise en pratique
 - Quelques points de la réglementation sur les services proposés dans les chambres d'hôtes



Modalités pédagogiques

Alternance de temps théoriques et pratiques
Étude du référentiel "Chambre d'hôtes référence®"

Moyens et supports pédagogiques

- Remise des documents réglementaires
- Remise des documents ressources à destination Offices de Tourisme qualifiants et des exploitants
- Envoi du support de formation au format PDF
- Drive avec mise à disposition des documents et Foire aux Questions

Modalités d'évaluation et de suivi

La formation fait l'objet d'une évaluation du niveau initial de chaque stagiaire vis à vis des prérequis et objectifs de formation en amont de la formation (recueil des attentes et besoins, test de positionnement)

L'atteinte des objectifs pédagogiques est évaluée à la fin de la formation (tests, quiz, etc.)

La formation est évaluée par le stagiaire à l'issue de la formation (à chaud immédiatement et à froid 6 mois plus tard)

Une attestation de fin de formation sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.